



**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**



**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

**BIENTÔT  
16  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECE-  
SEMENT**

**QUI ?**

Tous les Français,  
filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**

Pour vous inscrire en vue de **permettre** votre convocation  
à la journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

